Le compte japonais de Chirac

20/03/2008 à 1h05

L'affaire Clearstream a déjà fait couler beaucoup d'encre. Le livre de Nicolas Beau et Olivier Toscer, *«l'Incroyable Histoire du compte japonais de Jacques Chirac»* qui sort demain en librairie, pourrait cependant apporter une lumière décisive sur certains de ses aspects les plus obscurs

On se souvient que «l'affaire japonaise» a surgi dans le débat public il y a moins de deux ans, en marge de l'instruction concernant les listings falsifiés de Clearstream. Elle dérive plus précisément des «blancs» de l'audition du général **Philippe Rondot** par les juges Jean-Marie d'Huy et Henry Pons le 28 mars 2006, dont le procès-verbal fut publié verbatim par les soins du ***Monde*** (daté du 4 mai) – expurgé toutefois d'une déclaration restituée par le ***Canard enchaîné*** dès le mercredi suivant sous la plume, déjà, de Nicolas Beau:

> *«À partir de renseignements recueillis soit par Gilbert Flam, soit par ses collaborateurs, le but était de mettre en cause le président à travers l'existence d'un compte bancaire qu'il possédait dans une banque japonaise. […] Il est indiqué sur les documents que vous avez saisis à mon domicile que ce compte a été ouvert à la Tokyo Sowa Bank et a été crédité d'une somme totale évaluée par les services de la DGSE à 300 millions de francs.»*

Quelques informations, autant de démentis et beaucoup de bruit plus tard, c'est à ce compte putatif que le présent ouvrage est tout entier consacré. Et il vient apporter une lumière décisive sur bien des aspects liés à la mention de son existence par le général Rondot.

suite